

L'arbre en milieu urbain : les bonnes pratiques

Module 2

Planter et gérer l'arbre dans
les villes et villages

VISIO-
CONFÉRENCE

9 avril 2024

10h - 12h

 Gironde
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



L'arbre en milieu urbain : Les bonnes pratiques

Module 2 Planter et gérer l'arbre dans les villes et villages



Public

Elus, agents des collectivités territoriales et professionnels du cadre de vie, membres d'associations, étudiants

Dates

9 avril 2024

Durée

2 h (10 h - 12 h)

Tarif

Gratuit

Prérequis

Aucun

Méthode pédagogique

Connaissances fondamentales et échanges avec les participants

Livrable

Support de présentation

VISIOCONFÉRENCE

Objectifs de la formation :

- / Décrire les objectifs souhaités et les contraintes pour guider son projet de plantation (choix du mode de plantation et de l'essence d'arbre).
- / Distinguer les compétences requises pour choisir le mode de gestion adapté à la collectivité.
- / Définir les différentes étapes et les outils dans la plantation et la gestion des arbres.
- / Identifier les acteurs à rassembler autour de la plantation et de la gestion des arbres dans une collectivité.

Contenu de la formation :

L'arbre, reconnu comme l'une des solutions d'adaptation de nos villes au réchauffement climatique, connaît un regain d'intérêt dans les collectivités. Les enjeux des politiques de plantation ont évolué au cours des siècles induisant inévitablement des « effets de mode » qu'il est parfois nécessaire de reconsidérer. Comment favoriser de belles frondaisons en milieu urbain sans tomber dans un verdissement hâtif ? **La plantation d'un arbre, en particulier dans un espace contraint, demande une gestion appropriée selon les situations.** Comment envisager et organiser la plantation et la gestion des arbres dans une collectivité ? Quelles sont les possibilités d'interventions en régie, les limites et les outils à mettre en place ?

Référents pédagogiques du CAUE de la Gironde :

Justine LEHU, paysagiste-conseiller

Claire GARNIER, urbaniste - responsable de formation

Programme

Animation par Justine LEHU, paysagiste-conseiller, CAUE de la Gironde

10 h 10 / L'histoire de la place de l'arbre dans la ville / les fondamentaux du projet de plantation

Caroline Mollie, architecte-paysagiste DPLG, a été en charge au ministère de l'environnement, d'un programme de protection et de réhabilitation de l'arbre d'ornement.

Auteure de l'ouvrage « À l'ombre des arbres, planter la ville pour demain » 2023.

Questions-réponses avec les participants

11 h / L'organisation de la gestion des arbres dans une collectivité / nouvelles plantations et gestion du patrimoine arboré.

Jac Boutaud, propriétaire et gestionnaire de l'arboretum de La Petite Loiterie (37) et ancien responsable de la gestion du patrimoine arboré de la ville de Tours.

Questions-réponses avec les participants

La suite du cycle de formation sur l'arbre en milieu urbain : les bonnes pratiques

/ Module 3 : Préserver et valoriser son patrimoine arboré – le 21 mai 2024

/ Module 4 : Assurer la pérennité des arbres face au changement climatique

Inscription



M. Mme

Nom.....

Prénom.....

Organisme.....

Fonction.....

Adresse.....

Code postal Ville.....

Téléphone.....

E-mail

Je souhaite recevoir les informations du CAUE de la Gironde par e-mail.

Réponse souhaitée avant le 2 avril 2024

Merci de remplir un bulletin d'inscription par personne et de le retourner au CAUE de la Gironde:

/ Sur le site internet :

<https://framaforms.org/inscription-au-module-2-planter-et-gerer-les-arbres-en-ville-le-9-avril-10h-12h-1707821812>

/ Par courriel : formation@cauegironde.com

/ Par courrier : 283 rue d'Ornano 33000 Bordeaux

Si vous êtes intéressé par les prochains modules du cycle de l'arbre en milieu urbain : les bonnes pratiques, n'hésitez pas à nous l'indiquer ci-dessous :

Module 3 : Préserver et valoriser son patrimoine arboré

Module 4 : Assurer la pérennité des arbres face au changement climatique

N° d'agrément 72 33 04465 33

Dans le cadre de l'application du RGPD, vos informations personnelles recueillies ci-dessus sont destinées à vous identifier dans le cadre de l'autorisation du droit à l'image, exceptée l'adresse e-mail qui sert à la communication d'informations et d'actualités du CAUE 33, si vous en avez fait la demande ci-dessus également. Vos données sont strictement réservées à l'usage du CAUE, en aucun cas elles ne sont divulguées à des tiers ou partenaires du CAUE 33. Vous pouvez à tout moment nous faire la demande de suppression de votre adresse e-mail en envoyant un mail à contact@cauegironde.com.

Pour en savoir plus sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>